



LA RECETTE D'UN SUCCES

Un nouvel ARTISAN EN'OR à Vermelles (62)

Freddy Flament, boucherie Chez Freddy, obtient la certification Artisan en'Or

Comment tout a commencé...

La boucherie, c'est une évidence pour Freddy ! Petit, il accompagnait son père sur les marchés dans la boucherie ambulante familiale. CAP en poche, il se forme aux côtés de son père, Fred, qui lui apprend le métier et de son maître d'apprentissage, Edouard Gérard, qui lui donne toutes les ficelles pour devenir patron lui aussi. En 1996, il s'installe à Vermelles. Freddy aime raconter tout ce qu'il sait à ses clients, conquis par la qualité et le goût de la viande. Une matière première qui vient directement de son élevage de 80 bêtes situé à Mazingarbe. Car pour Freddy, le bien-être animal est tout aussi important que la qualité du produit et le respect de la clientèle. C'est aussi un passionné qui cherche avant tout à transmettre à son tour son savoir-faire à son fils Gilles et ses employés.

Ses spécialités

L'incontournable andouillette d'Arras ! Freddy est membre de la confrérie du même nom. Ses charcuteries et jambons sont faits maison.

Freddy FLAMENT, un Artisan en'Or

Freddy vient d'obtenir la certification Artisan en'Or, créée il y a 10 ans à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France.

Un Artisan en'Or garantit au moins 80% de produits faits maison, une gamme de produits variée et permanente travaillée en étroite collaboration avec des fournisseurs de matières premières de la région. Il réinvente sans cesse le savoir-faire de la Région Hauts-de-France pour offrir une entière satisfaction aux consommateurs.

Et demain ?

Son fils Gilles, jeune boucher de 21 ans, prépare la suite de ce savoir-faire familial avec Gérald, ancien apprenti de Freddy. Le labo va être refait et, bien sûr, la vente ambulante sur les marchés comme depuis plus de 50 ans.

Pour toute demande d'interview

Freddy Flament | 06 07 36 61 02 | freddy.flament@icloud.com

A propos – www.artisanenor.fr - Facebook #artisanenor

Créée en 2009, à l'initiative de la Confédération Générale de l'Alimentation en Détail du Nord-Pas de Calais, la marque Artisan en'Or est portée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France depuis 2010. 6 filières ont été inscrites dans cette démarche : boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et restauration. L'action Artisan en'Or est soutenue et financée par la Région Hauts-de-France et l'Europe au travers du Fonds Européen de Développement Régional. Les Fédérations représentatives de l'artisanat des métiers de bouche participent également au développement de la démarche Artisan en'Or.

Contact presse Artisans en'Or

Carine Martin | Agence Presstance: 0 344 544 344 – cmartin@presstance.com

